Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comptes rendus

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

La Société d'apiculture de la Glâne, présidée par M. G. Chassot, de Romont, fêtera l'an prochain son cinquantenaire. Elle a décidé, lors de son assemblée annuelle tenue à l'Hôtel du Gibloux, à Villaz-St-Pierre, de donner toute compétence à son comité pour l'organisation d'une manifestation commémorative. Ce comité a été réélu pour une période de trois ans; il se constituera prochainement et aura toutefois à sa tête le président actuel, en fonction depuis 27 ans, avec comme collaborateurs MM. Marcel Bugnon, Jean Chammartin, Michel Curty, Michel Dénervaud, André Toffel, André Demierre. Le président a retracé dans son rapport la riche activité de l'exercice écoulé en rendant tout d'abord un hommage à MM. H. Gavillet, Bionnens, J. Menoud, Sommentier et L. Oberson, Estévenens, auquel la centaine de membres présents s'est associée par une minute de reconnaissance. La société compte actuellement 208 membres et 55 membres soutiens. Le nombre des apiculteurs est en légère régression mais on note toutefois une augmentation des colonies. Une action de propagande a été engagée en faveur des débutants qui reçoivent gratuitement un essaim d'abeilles et l'appui d'un conseiller apicole. Le président a en outre rappelé les risques auxquels s'exposent les inconscients restant en dehors de la société par économie d'une cotisation alors qu'ils pourraient bénéficier du journal avec ses précieux renseignements, de l'assurance RC dans le cas où bêtes et gens recevraient des piqûres graves ou encore en cas de vols ou déprédations.

Il a été également fait mention dans ce rapport de diverses activités touchant notamment le pique-nique, la soirée, le loto, la vente de sucre et de la récolte ingrate et capricieuse.

Ce fut ensuite à l'inspecteur des ruchers, M. Michel Curty, de Villarimboud, de faire part des expériences faites au cours de son activité. Il a dû malheureusement constater les méfaits de l'acariose qui s'est introduite dans 70 colonies. Leurs propriétaires ont été indemnisés, selon le barème de la Caisse cantonale, à la suite du contrôle officiel opéré.

Il a été ensuite décerné les distinctions de la SAR. En furent les bénéficiaires pour 40 ans d'activité: P. Defferrard, Chavannes-sous-Orsonnens; Mme Vve J. Rey, Le Châtelard; Mme Vve E. Parisot, Grangettes; I. Pache, Promasens; A. Demierre, Rue; J. Currat, Vauderens; O. Dumas, Villaraboud. Pour 25 ans: J.-M. Chammartin, Chavannes-sous-Orsonnens; E. Bourqui, Hennens; J. Crausaz, Lussy; F. Rouiller, Lieffrens; A. Grivel, Vuisternens-devant-Romont.

L'assemblée s'est évidemment occupée de nombreuses autres questions, telles l'approbation des comptes, la vente de sucre, d'une course dans le Simmental avec visite d'une station d'apiculture, etc. Les visites des ruchers ont été fixées comme suit: 22 avril, 20 mai, 10 juin, 29 juillet (4 mois consécutifs) rucher de M. R. Bourqui, Billens. D'autres visites auront lieu à Promasens, Mézières, Sommentier, Billens, Arruffens et Lussy.

Les délibérations qui se sont déroulées dans une harmonie parfaite furent suivies d'une captivante conférence avec film sur «La Forêt» par M. A. Jendly, ingénieur forestier à Sugiez. Il sut faire revivre la forêt à travers les âges tout en relevant encore l'importance des haies de protection des vents. *L.M.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GRUYÈRE

L'assemblée générale 1979, qui tient ses assises à l'Hôtel Bellevue, à Broc, est présidée par M. Georges Chollet, président, qui ouvre la séance vers 14 h.15.Il salue la présence de 89 membres et remercie pour la belle participation.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ne donne lieu à aucun commentaire et ce dernier est approuvé.

M. Chollet adresse un accueil chaleureux aux nouveaux membres. Il exprime aussi la douleur que nous ressentons à la disparition de quatre membres dévoués: MM. Paul Bugnon, Robert Tornare, Norbert Studer, Louis Frossard.

Les comptes présentés par M. André Maillard, caissier, nous donnent une situation très confortable, compte tenu des pertes sur le stock de sucre.

Le rapport des vérificateurs donne comme conclusion une parfaite tenue des comptes, et M. Maillard est remercié pour son excellent travail.

M. Michel Paradis est réélu au Comité, tandis que M. Albert Balmer remplace M. Max Purro. Ce dernier, chaudement remercié pour le travail qu'il a fourni jusqu'à présent, a réussi avec son collègue, M. Gustave Buchs, les examens d'inspecteur des ruchers. Nous aurons donc deux inspecteurs suppléants aux côtés de M. Simon Beaud, inspecteur.

En 1978, les bénéficiaires du souvenir de la SAR aux vétérans, furent Mme Marie Gaillard, M. l'abbé Godel, M. Fragnière Georges, Rolle. Cette année, reçoivent le même souvenir, pour 40 ans d'activité: M. Bertschy Léon; pour 25 ans d'activité: MM. Beaud Simon, Gremaud Louis, Loup Eugène. M. Chollet félicite tous ces membres émérites, au nom de la SAR et de la Société d'apiculture de la Gruyère.

M. Otto Raemy, responsable de la Station de fécondation du Moléson, en formation, invite l'assemblée à prendre en charge cette station au nom de la Société d'apiculture de la Gruyère et félicite M. Meinrad Jaquet, moniteur-éleveur, pour son bon travail et son dévouement. M. le professeur Menoud intervient dans le même sens en précisant qu'il voit dans la création de cette station des avantages techniques certes, mais surtout une occasion de rencontre, de dialogue et d'union.

Activité 1979:

2 juin, 14 h.	Cours d'élevage au rucher de M. Jaquet, La Tour-de-Trême (rucher près du «Roulement à billes», Bulle).
3 juin, 14 h.	Visite du rucher de M. Otto Raemy, Charmey.
17 juin, 14 h.	Cours d'élevage au rucher de M. Otto Raemy, Charmey.
1er juillet, 14 h.	Visite du rucher de M. Maurice Grangier, La Combaz-d'Embas, Montbovon.
8 juillet	En cas de beau temps, visite de la station d'élevage du Moléson. Rendez-vous à 9 h.30, route de la Schiaz, Part-Dieu, en amont scierie Despond (Brésil). Pique-nique personnel.
5 août, 14 h.	Mise en hivernage au rucher de l'Abbaye de l'Hôpital de Marsens.

Par les soins de notre collègue M. Jean-Pierre Niclasse, l'assemblée a pu suivre avec beaucoup d'intérêt la projection du nouveau film de la SAR sur la «pollinisation», mis très gracieusement à notre disposition par M. Georges Fragnières, bibliothécaire de la SAR.

Si notre Société connut dernièrement quelques difficultés, nous ne doutons pas que M. Chollet soit le président de la réconciliation, aux vues larges, possédant le vrai sens de sa mission, trait d'union de la Gruyère avec les sociétés sœurs de la Fédération cantonale et de la Société romande, tant il est vrai que dans toute activité humaine, l'union fait la force.

Si Romont avait jadis un préfet poète, la Gruyère possède son homologue en la personne de M. Robert Menoud qui, nous faisant l'honneur de nous consacrer quelques instants, nous apporte le réconfort de sa personnalité clairvoyante et apaisante, la chaleur de son âme de vrai Gruérien, imprégnée des beautés de notre bon coin de terre, connaissant bien les hommes qui l'habitent et suivant avec un soin jaloux la vie de nos sociétés locales. Exaltant l'idéal de l'art apicole, M. le préfet ne peut concevoir une âme d'apiculteur vivant avec la nature, les abeilles et les fleurs, s'égarer sur les chemins tortueux de la chicane. Il nous invite à l'union et surtout à conserver toujours dans nos rapports le dialogue. Merci Monsieur le préfet.

Pour clore cette assemblée, M. Chollet, président, exprime sa satisfaction et son discours est dans l'esprit de paroles qui nous reviennent en mémoire: «Votre intelligence, votre bon cœur, ont fait de cette assemblée une très belle manifestation de solidarité. Nos libertés sont assises sur ces petites communautés libres comme l'est notre Société d'apiculture de la Gruyère».

Vive la Société d'apiculture de la Gruyère!

M.F.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉS FVA

du 17 février 1979, 13 h.30, à Lausanne, Buffet de la Gare. Présidence: M. Robert Steiger.

C'est sous le chapiteau de la gare de Lausanne que le président Robert Steiger souhaite la bienvenue à 34 délégués représentant 19 sections. Etait absente, pour la deuxième fois consécutive, la section du Jorat.

Il exprime ses remerciements à MM. Adrien Paroz, Daniel Félix, Robert Bovey, Robert Merminod, Marc Léchaire, Georges Aubert, Edmond Bassin, ainsi qu'au Dr Maquelin, pour leur présence.

Une cordiale bienvenue est adressée au conférencier du jour, M. Siegenthaler.

M. le Dr Wille, ainsi que M. Schneider, vétérinaire cantonal, se sont excusés.

Un moment de recueillement est observé à la mémoire de M. Gonet, président d'honneur.

Le procès-verbal de l'AD 1978 est lu et accepté.

Rapport présidentiel

M. Robert Steiger retrace l'année apicole 1978, ainsi que les activités du comité. Il relève que le printemps ne fut pas des meilleurs, retardant ainsi le développement de nos protégées. L'hiver 1977-1978 était très humide. Tous ces facteurs ont agi défavorablement, favorisant certaines maladies, tels que le noséma et l'acariose. Selon les renseignements obtenus du Liebefeld, les deux tiers représentaient le noséma et le solde l'acariose. Le tiers des colonies du rucher vaudois est mort du noséma au printemps 1978. Cette maladie n'a pas seulement fait des ravages en Suisse romande, mais dans toute l'Europe occidentale.

Les apiculteurs, eux, ne sont de ce fait pas restés inactifs. Deux moniteurs vaudois ont eu le privilège d'accueillir dans leurs ruchers un groupe d'apiculteurs allemands. Cette visite était organisée par MM. Schneider et Scheffer, du Liebefeld. Le but de cette visite était de montrer la sélection en Suisse romande et nos stations de fécondation. Le comité, également, n'a pas chômé. Dans ses diverses séances, il a non seulement traité les affaires courantes, mais il s'est également penché sur le problème d'une loi apicole éventuelle. La sortie du comité a été très passionnante. M. Gris et ses adeptes nous ont fait le plaisir de visiter les fourmilières du Jura.

Cette journée était très instructive, malgré un temps défavorable; la pluie, le brouillard et le froid étaient de la partie.

En 1979, la Fédération vaudoise a le privilège d'organiser la fête de la Société romande d'apiculture en raison du centenaire de notre journal. C'est avec le concours de la section des Alpes que sera organisée cette fête, les 1er et 2 septembre prochains. Pour clore son rapport, le président remercie toutes les personnes qui ont œuvré à la bonne marche du service apicole.

Rapport du caissier

M. Bovy présente les comptes de l'exercice 1978. Ces derniers se présentent par un solde actif de Fr. 1626.—, alors que le budget prévoyait un solde actif de Fr. 183.—. Cette différence provient entre autres des cours de vulgarisation qui n'ont pas été effectués, de même que les dépenses plus faibles, pour frais administratifs.

La commission de gestion, formée de la section du Gros-de-Vaud et la Haute-Broye, relève la bonne tenue et l'exactitude des comptes présentés par le caissier et demande à l'assemblée des délégués de les accepter et d'en donner décharge à la commission et au chargé des comptes. Ces comptes sont acceptés à l'unanimité.

Nomination de la commission de gestion. Pour 1979 sont nommées les sections Haute-Broye et Lausanne. La suppléance est assurée par la section de Lucens.

Rapport sanitaire du rucher vaudois. Dans son 10e rapport d'inspecteur cantonal, M. Georges Aubert garde un œil optimiste, malgré le ravage effectué par les maladies en ce début de 1978. Il fait mention que bien des apiculteurs ne prennent plus de précautions et que des traitements préventifs, soit au «Frow» soit à la bande soufrée, ne sont plus exécutés. Il rappelle également que des maladies telles que le noséma et la dysenterie pouvaient être évitées. Ces maladies surviennent surtout dans des ruchers trop humides, à la suite d'une mauvaise et tardive nourriture. En 1978 un cours d'inspecteurs était organisé. L'instruction eut lieu à Morat, Galli-Valério, Grangeneuve et Liebefeld. Notre canton avait délégué 16 candidats sur les 40 participants. M. Aubert mentionne également que le fondoir à cire de Penthaz était à remettre au plus offrant. L'essai ne fut pas concluant, les frais se montant à dix francs l'heure. Sur ce montant se greffent les indemnités kilométriques des inspecteurs. Il relève à la fin de son rapport, le bon travail effectué par les inspecteurs. Ces derniers ont visité 501 ruchers représentant 5848 colonies.

Vulgarisation apicole

M. Steiger, responsable, fait mention du malaise qui existe au sein des conseillers apicoles. En effet, sur 10 vulgarisateurs, seulement 8 ont fait parvenir leur rapport pour 1978. Il a enregistré une moyenne de 28 heures. Pour se décharger, M. Steiger a remis ce dicastère en mains de M. Jean-Paul Cochard. Il espère que ce collègue du comité gardera longtemps ce domaine sous sa protection. Les responsables cantonaux romands se sont réunis également à Lausanne, le 27 janvier 1979, pour statuer sur la nouvelle organisation, organisation coiffée par la SAR. Etaient présents MM. Jutzi, de la division de l'agriculture, Paroz, président SAR et Fragnière, du comité SAR. Il a été décidé d'organiser un cours pour débutants, réparti sur 4 jours en mai et juin 1979 et 2 jours en fin d'année, soit les 17 novembre et 1er décembre. La Fédération a la possibilité de déléguer 15 candidats.

Rapport du responsable de l'élevage

L'activité 1978 n'a pas été médiocre, malgré les mauvaises périodes atmosphériques. Huit moniteurs ont procédé à un pointage, le 27 mai, dans différents ruchers. Ils ont eu le privilège de tester différentes lignées. Les stations de fécondation étaient également bien fréquentées. L'Hongrin a accueilli 1524 ruchettes et Vermeilley 504. Malheureusement le pourcentage de fécondation n'est pas connu. Dans son exposé, M. Steiger relève la bonne réussite de fécondation de ses propres ruchettes, 32 reines sur 39, soit le 80 % environ. Il remercie tous les moniteurs pour le travail accompli.

Centrale des miels

En 1978, la Centrale des miels a été dissoute. Cette dissolution ne change en rien la livraison des miels. Chaque apiculteur pourra, comme de coutume, livrer sa récolte au centre de ramassage, à Gland, centre coiffé par LUCAR. M. Paréaz remercie toutes les personnes qui ont œuvré à la bonne marche de cette centrale. Il rappelle que 30 parts sociales environ, n'ont pu être remboursées. Des recherches sont entreprises pour retrouver les heureux propriétaires.

Conférence sur la conservation des miels

M. le Dr Siegenthaler relève dans son exposé l'importance des emballages utilisés pour le stockage des miels. Il fait part à l'assemblée des expériences faites durant son activité. Il relève que les meilleurs emballages sont les bocaux en verre et les bidons en aluminium. Les lieux de stockage sont également déterminants. Des locaux humides ne s'y prêtent nullement. Il recommande d'utiliser des lieux bien aérés et secs. Dans son exposé il fait ressortir que lorsque le miel atteint un degré d'eau de plus de 20 %, le miel est impropre à la consommation directe. Les principales causes de fermentation sont un long stockage de miels de mélèzétose, une extraction prématurée et, le cas le plus flagrant, des récipients non étanches. A la fin de sa présentation, M. le Dr Siegenthaler relève qu'un emballage approprié n'est jamais trop cher pour le produit de grande valeur qu'est le miel.

La séance est levée à 16 h.45 après les remerciements présentés au conférencier du jour et à tous les membres participant à l'assemblée.

A vendre à Arbois (Jura français) belle

EXPLOITATION APICOLE

comprenant: une maison d'habitation, jardin, une miellerie (env. 250-300 ruches), ainsi que tout le matériel apicole.

S'adresser à: **Pierre Dupuis, rue Jallerey 13, 39600 Arbois (France) ou rue d'Agiez 11, 1350 Orbe (VD).**